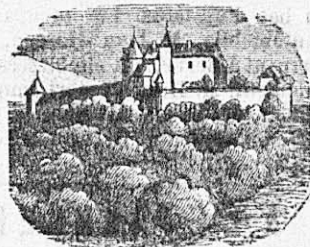




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9⁰⁴ 12²⁷ (d. j. f. 15⁸⁰) 15¹⁶ 20¹⁷. BULLE, dép. 6-- 10³⁰ 13¹⁵ (13⁵⁰) 17⁵⁵

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 . . . 6 mois » 3.-
Étranger . 1 an » 10.-
 . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

Canton de Fribourg . 20 cts.
Suisse 25 »
Étranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations . 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

La réorganisation des C. F. F.

Le rachat des chemins de fer suisses et la loi fédérale sur l'organisation des chemins de fer fédéraux ont été votés par le peuple en 1898.

Cette loi constituait un compromis entre les deux points de vue centralisateur et fédéraliste. L'organisation administrative des C. F. F. est basée, plus ou moins, sur le développement historique des compagnies privées. La loi a créé, à côté d'une direction générale de cinq membres, cinq directions d'arrondissement de trois membres, un conseil d'administration de cinquante membres, où chacun des vingt-cinq cantons et demi-cantons doit être représenté, et cinq conseils d'arrondissements de vingt membres, soit un total de cent soixante quinze personnes pour diriger un réseau qui n'atteint pas 3000 kilomètres !

On voit, aujourd'hui, combien était compliquée cette organisation, combien insuffisant devait être son travail. Cette pesante machine devait forcément manquer, faute de responsabilités nettement délimitées, d'esprit commercial et d'ardeur à l'ouvrage, qualités indispensables à la réussite.

A peine les C. F. F. étaient-ils créés qu'on demandait leur réorganisation administrative. A plusieurs reprises, les initiatives échouèrent. Il fallut la guerre mondiale avec toutes ses conséquences financières pour les C. F. F. pour faire mettre à la tête du Département fédéral des chemins de fer le conseiller fédéral Haab, démissionnaire, à fin 1917. M. Haab, qui avait été membre de la direction générale des C. F. F. pendant plusieurs années, connaissant à fond toutes les questions relatives à leur organisation administrative, de même que tous les défauts de celle-ci.

La direction générale des C. F. F., le conseil d'administration et son président, ainsi que le professeur Speiser, de Bâle, furent appelés à donner leur avis sur les réformes nécessaires. Puis, le chef du Département fédéral des chemins de fer créa une commission d'experts qui devait étudier à fond toutes les questions et leurs relations. Sur la base des expériences faites et des opinions exposées, il fut élaboré un projet de réorganisation qui fut agréé par le Conseil fédéral.

Les Chambres fédérales en discuteront dans la session de décembre ; si les projets sont votés et s'ils franchissent le cap de la votation populaire éventuelle, le nouvel ordre de choses pourra être établi dès le 1^{er} janvier 1923.

La loi, écrit le « Mercure Suisse », comporte des dispositions générales, parle des attributions de l'Assemblée

fédérale et du Conseil fédéral, puis des organes de l'administration. de la comptabilité des chemins de fer fédéraux, enfin des conditions d'engagement et du service du personnel.

Elle prévoit tout d'abord l'indépendance aussi complète que possible des divers services de l'administration, afin d'assurer l'expédition simple et rapide des affaires.

Les organes de l'administration des C. F. F. sont le conseil d'administration, la direction et les conseils des chemins de fer.

Le conseil d'administration se compose de onze membres nommés par le Conseil fédéral. Il lui appartient de surveiller l'ensemble de l'administration, de donner son préavis sur toutes les affaires importantes, d'arrêter le projet du budget, d'examiner les comptes annuels et le rapport de gestions ; il statue sur les projets généraux de travaux nouveaux, de transformations ou de parachèvement d'une certaine importance ; il ratifie les contrats importants.

La direction générale qui se compose d'un président et de deux membres, est chargée de la haute direction et de la gestion, sous réserve des compétences du Conseil d'administration et des tâches confiées par la loi aux directions d'arrondissement. Les divisions nécessaires seront instituées au siège de la direction générale pour les services relevant immédiatement du président et des directeurs généraux ; certains services pourront être transférés, avec l'autorisation du Conseil fédéral, hors de ce siège.

A la tête de chaque division se trouve un chef de division, nommé par le conseil d'administration.

Les directions d'arrondissement ont leur siège à Lausanne, Lucerne et Zurich. Elles représentent les C. F. F. en matières administrative et judiciaire ; elles dirigent la gestion de la propriété foncière, les comptes et le service de la caisse, l'entretien et la surveillance de la voie, le service des gares et des trains, de la traction, de la navigation et des ports, l'administration des entrepôts et l'organisation des services de camionnage. Elles engagent les fonctionnaires, employés et ouvriers des directions d'arrondissement, — à l'exception des chefs de division — fixent leur traitement et leur salaire. Elles établissent les projets de travaux nouveaux, de transformation et de parachèvement.

A la tête de chaque direction d'arrondissement se trouve un directeur, nommé par le Conseil fédéral. Un chef de division, nommé par la direction générale, est placé à la tête de chacune des divisions subordonnées aux directeurs d'arrondissement.

Un conseil des chemins de fer est institué pour chaque arrondissement ; ces conseils se composent de vingt à vingt-cinq membres, qui, à part les

six membres nommés par le Conseil fédéral, sont choisis par les cantons et demi-cantons.

L'ordonnance d'exécution spécifie la manière dont les sièges réservés aux cantons seront repartis. Le Conseil fédéral veillera, dans ses nominations, à ce que l'agriculture, les métiers, l'industrie et le commerce, ainsi que le personnel, soient représentés.

La comptabilité des C. F. F. reste séparée de celles des autres branches de l'administration fédérale. Le service des intérêts et l'amortissement de la dette des chemins de fer sont à la charge des C. F. F. L'excédent des recettes est affecté en premier lieu au service des intérêts et de l'amortissement du capital d'établissement et des dépôts éventuels.

Les conditions générales d'engagement et de service, ainsi que les traitements et l'assurance du personnel des C. F. F., sont réglés par les dispositions légales sur la matière.

Les directeurs généraux, les directeurs d'arrondissements et les chefs de divisions prennent leur retraite dans le courant de l'année où ils atteignent l'âge de 65 ans.

Telle est l'économie de la nouvelle loi.

NOUVELLES SUISSES

L'ouverture du Comptoir Suisse.

C'est samedi, à 2 heures, que s'est ouvert officiellement le deuxième Comptoir des industries alimentaires et agricoles. Ceux qui eurent l'honneur de visiter les premiers les halles spacieuses qui couvrent une bonne partie de la place de Beaulieu étaient unanimes à reconnaître l'excellence des installations et l'heureuse disposition des stands.

Le Comptoir suisse de Lausanne compte 1425 exposants, y compris ceux des marchés-exposition : bétail, horticulture, aviculture, fruits et légumes. Les deux divisions alimentation et agriculture comptent à elles seules 830 exposants. Tous les cantons figurent dans la liste.

Les organisateurs ont posé les premiers jalons d'un groupe d'industrie hôtelière et d'un groupe de constructions rurales. L'étude en sera complétée et le comité d'organisation compte apporter un large développement à ces deux groupes, déjà en 1922.

On a remarqué la présence de plusieurs notabilités qui ont tenu à assister à l'ouverture de cette manifestation de la force et de la vigueur.

Des discours furent prononcés par M. Eug. Faillettaz, député, président du Comité d'organisation du Comptoir suisse, M. Paul Pittet, premier vice-président du Grand Conseil, et M. le Dr F. Porchet, conseiller d'Etat, chef

du Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce.

* * *
Le Comptoir suisse a enregistré, samedi 10.000 entrées et dimanche une trentaine de mille. La grande attraction en a été le concours de petit bétail et l'exposition d'horticulture, 500 Genevois venus par train spécial, accompagnés de M. le conseiller d'Etat Dusseiller et du conseiller national Roehaix ont donné au Comptoir une grande animation.

* * *
Le Conseil fédéral a décidé de déléguer pour le représenter à la Journée officielle du Comptoir suisse à Lausanne, le 15 septembre, MM. Schulthess et Scheurer.

La journée de la presse.

Lundi, les journalistes et les membres de l'Association de la presse suisse qui ont tenu, samedi et dimanche, leur assemblée générale à Sion, sont venus à leur tour faire une visite au Comptoir avant de rentrer, la plupart d'entre eux, dans leur canton. Ils sont arrivés dans la matinée déjà et, après des souhaits de bienvenue suivis d'un exposé très intéressant de M. Henri de Muret, ils ont parcouru les halles.

A midi 30, un dîner qui comptait 192 couverts, offert par le Comptoir et agrémenté de produits tessinois offerts par le « Pro Ticino », d'excellents crus offerts par les négociants de Lausanne, de vins d'honneur de la ville et de champagne offert par la maison Pernod, s'est terminé par quelques discours.

Les vins et les tarifs douaniers.

(Communiqué). Le nouveau tarif douanier taxe les vins selon le degré d'alcool ; il serait logique lorsqu'il s'agit de moûts de vins ou de vins nouveaux non entièrement fermentés, importés au moment de la vendange, de tenir compte aussi de la teneur en sucre. Les difficultés d'application d'une telle mesure exigent une étude approfondie de la question ; la Direction générale des douanes, la fera examiner par une commission d'experts, qui d'ici à la fin de l'année, sera sans doute en mesure de soumettre ses propositions au Conseil fédéral.

En attendant et pour le mois à venir, il ne sera pas tenu compte de la teneur en sucre des vins naturels mais il va de soi que les vins nouveaux non entièrement fermentés qui auraient une teneur d'alcool de plus de 13 degrés seront taxés comme les vins fermentés titrant plus de 13 degrés à 50 francs par 100 kg. (position 117 b/c du tarif).

Berne. — Accident d'auto.

— Un grave accident d'automobile s'est produit jeudi après midi près de Frieswill. L'automobile de M. Husson, pour des causes inconnues, a dévalé

au bas d'un talus. Les occupants de l'automobile, M. Jean Husson, commerçant à Berne, ont été blessés mortellement. M. Heiz est mort immédiatement, tandis que M. Husson, transporté à l'hôpital de Berne, a succombé peu après.

A L'ETRANGER

FRANCE

Un Suisse dévalisé par des bandits.

Dans la soirée du 2 septembre, M. Morel, 31 ans, de nationalité suisse, a été victime d'une agression près de la gare de Lavenay. Quatre individus l'ont assailli et dévalisé.

Avisée télégraphiquement le lendemain matin par la gendarmerie de Besse-sur-Braye, la quatrième brigade mobile d'Angers se mit immédiatement en campagne avec l'automobile de service et les 3 et 4 septembre déjà, trois des agresseurs étaient arrêtés à Chatre-sur-Loir. Ce sont les nommés Louis Legendre, sept fois condamné pour vol et vagabondage; Louis Toru, 35 ans, camionneur; Henri Le Bras, 24 ans, boucher, tous trois sans domicile fixe.

Le quatrième individu a été arrêté le 5 septembre, à 5 heures du matin, à Villebourg (Indre et Loire). C'est un nommé Ferdinand Clavier, 36 ans, étameur et sans domicile, déjà douze fois condamné pour diverses causes. Clavier et Legendre avaient bénéficié de la récente loi d'amnistie. Ces quatre individus ont été écroués.

CANTON DE FRIBOURG

Journée fribourgeoise au Comptoir suisse à Lausanne. — Sous les auspices de la Chambre de Commerce, la Société du commerce et de l'industrie, l'Union cantonale des Arts et Métiers, la Société fribourgeoise des Détaillants et la Société des Voyageurs de commerce organisent la participation à la *journée fribourgeoise* au Comptoir suisse.

Celle-ci a été fixée au lundi 19 septembre. Elle sera rehaussée par la présence d'une délégation du Conseil d'Etat. Le départ de Fribourg aura lieu à 7 h. 10 du matin.

Le rendez-vous à la cantine pour le banquet et la réception officielle des Fribourgeois par les autorités vaudoises est fixé à midi et demi précis.

Les personnes désireuses de bénéficier du billet collectif sont priées de s'inscrire jusqu'au samedi 17 septembre, à midi, auprès des adresses suivantes :

« FEUILLETON DE LA GRUYERE »

La Somnambule

PAR AUGUSTE GEOFFROY.

La concierge était devenue l'âme damnée du jeune ménage supposé, grâce à quelques pièces de vingt francs; elle ne devait rien voir, rien savoir, rien répondre en ce qui concernait les locataires du premier sur la rue, « M. et Madame Vergenne », ainsi que le portait la plaque de sonnette.

Un petit salon de forme ronde situé à l'angle de la maison et ayant vue de tous côtés par trois fenêtres de face et d'angles, servait de poste d'observation.

D'ordinaire occupés à lire, à écrire, chacun vaquant à ses travaux personnels et avec respectueuse déférence réciproque, mademoiselle Dulac et l'inspecteur reprenaient leurs rôles dès que la présence de mademoiselle Anaïs était signalée.

La pauvre vendeuse des « Grands Magasins du Prix Fixe » avait donné complètement dans le panneau, et toute heureuse d'être accueillie par des gens bien élevés, d'être consultée sur une foule d'objets dépen-

Fribourg : Chambre de Commerce, rue de Romont.
Morat : M. Petitpierre, architecte.
Estavayer : M. Alf. Bourqui, président des associations de la Broye.
Romont : M. Steinauer, président de la Société commerciale.
Bulle : M. Félix Decroux, président de l'Union Gruyérienne des Arts et Métiers.
Châtel-St-Denis : M. Alexandre Pélou, député.

Concours de petit bétail.

— Les concours des verrats, boucs et bœufs, pour l'année 1921, sont fixés aux dates suivantes :

Châtel-St-Denis, mardi 13 septembre, à 11 heures du matin ;
Morat, mercredi 14 septembre, à 11 h. du matin ;
Estavayer, jeudi 15 septembre, à 11 h. du matin ;
Fribourg, samedi 17 septembre, à 11 h. du matin ;
Romont, mardi 20 septembre, à 11 h. du matin ;
Bulle, jeudi 22 septembre, à 11 h. du matin ;
Tavel, lundi 26 septembre, à 9 h. du matin.

Coupé en deux.

— Dimanche soir, à la gare de Fribourg, le nommé Burri, de Guggisberg (Berne), homme d'une cinquantaine d'années, domestique à Ueberstorf, voulait rentrer chez lui par le train de 8 h. 05. En voyant partir le direct de 7 h. 52, il crut qu'il s'agissait de son train et s'élança vers le marche-pied d'un wagon. Malheureusement, peu sûr de lui, et embarrassé par la portière, il tomba sur la voie et fut coupé en deux, à mi-corps. Burri était célibataire.

Tir cantonal.

— Le Comité cantonal des tireurs fribourgeois a décidé de confier à la Société de tir de Morat l'organisation du tir cantonal de 1923. Cette décision doit être encore soumise à l'assemblée extraordinaire qui se tiendra à la fin de l'automne.

Déraillement d'un train à Morat.

— Le dernier train du Fribourg-Morat-Anet, venant d'Anet, vendredi soir, a déraillé à l'entrée de la gare de Morat. Le déraillement semble être dû à la rupture d'un essieu. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Accidents.

— Vendredi après midi, à Cottens, un boucher s'apprêtait à tuer une brebis. Lorsque le coup de pistolet partit et atteignit un jeune homme au bas-ventre. Il s'agit du nommé Germain Egger, de Bössingen,

dant de sa vente, de procurer enfin de beaux achats à sa maison en même temps qu'elle faisait des bénéfices pour sa part, elle arrivait dès que possible passer une heure ou deux en semaine et toute l'après-midi du dimanche.

Il était rare en effet que Lévesque la retint ce jour-là.

Sa vue semblait le gêner, sa présence l'agacer, plus que jamais maintenant.

Et plus son amant la dédaignait, la repoussait, plus la jeune femme avide d'affection, de sympathie, d'estime, se rejetait sur mademoiselle Dulac et Vergenne.

Après quelques jours d'une sorte de réclusion, après ne lui avoir accordé d'abord que les marques d'un intérêt qui lui étaient imposées par la nécessité de la comédie à jouer, mademoiselle Dulac s'était réellement attachée à cette nature excellente sous beaucoup de rapports, à cette fille cent fois plus à plaindre qu'à critiquer.

Avec sa vive intelligence, Germaine avait eu tôt fait de la connaître à fond, de se rendre compte des tentatives, des luttres qui l'avaient fait succomber, d'apprécier ce qu'il restait de loyauté, d'abnégation, de tendresse dans cette pauvre âme dont avait abusé un misérable.

Et puis la femme, si haut placée qu'elle soit aux sommets de l'honneur de son sexe, n'en veut jamais beaucoup aux victimes de l'amour.

agé de 26 ans, domestique à Cottens. Le jeune homme a été transporté à la clinique du docteur Clément. Son état est assez grave.

— Un accident s'est produit, samedi matin, aux Moulins de Péroles. Un nommé Gottlieb Muller, Bernois, mais habitant depuis longtemps Fribourg, âgé de 31 ans, a eu le bras droit complètement arraché. Il a été transporté également à la clinique du docteur Clément. Le cas est assez sérieux.

GRUYÈRE

Parti radical fribourgeois. Assemblée des délégués cantonaux le dimanche 18 septembre, à 2 heures au Cercle des Arts et Métiers de BULLE.

TRACTANDA :

1. Elections au Conseil d'Etat ;
2. Elections au Grand Conseil ;
3. Programme du parti radical fribourgeois ;
4. Divers.

Le Bureau du Comité cantonal.

Au marché-concours de Bulle. — Le jury chargé d'apprécier les animaux présentés au marché-concours a eu une tâche assez difficile, soit en raison du nombre, soit aussi à cause de la qualité des sujets exposés.

Il était composé de MM. Chatton, député, à Romont; Bise, juge de paix, à Cressier; Jules Garin, à Bulle; Samuel Schmidt, député, à Spengried (Berne); Pius Roggo, à Fillistorf; Casimir Kolly, à Essert; Louis Mossu, député, à Broc; Charles Brühlhart, à Ueberstorf; Casimir Gremaud, député, à Echarlens, et Maurice Dubey, à Dondidier.

Cinquante-cinq taureaux noirs et quatre-vingt-dix-huit taureaux rouges ont été mis au bénéfice de cahiers fédéraux. Nous donnons ci-après les noms des éleveurs dont les taureaux ont obtenu les premières primes dans les différentes catégories :

A. Race tachetée noire.

1^{re} catégorie : taurillon Lion, à M. Grandjean Louis, Cerniat; 2^{me} catégorie : taurillon Favori, à M. Doutaz Paul, Gruyères; 3^{me} catégorie : taurillon Carrousel, à Mme Benoîte Schouwey, à Ependes; 4^{me} catégorie : taureau Fox, à M. Jules Gachet, à Epagny; 5^{me} catégorie : taureau Fripou, à M. Joseph Moret, à Bulle; 6^{me}

Elle a pour elles des pardons infinis et des tendresses singulières; c'est qu'en mettant bien froidement la main sur son cœur, la pure, la chaate, l'immaculée, se demande s'il est beaucoup plus fort que le cœur de celle qui n'est plus vierge, de la tombée.

Mademoiselle Dulac aimait donc Anaïs Dubreuil, et répugnait à tromper, dans une certaine mesure, une âme aussi droite, aussi dévouée, il lui prenait parfois des envies folles de tout lui avouer.

Heureusement que l'inspecteur, dédiant et sceptique, était là pour la retenir.

Il ne niait pas les qualités de la vendeuse du « Prix Fixe », il avouait qu'il la croyait sincèrement dévouée à ses amis de rencontre, mais ce qu'il essayait de faire comprendre à l'innocence de mademoiselle Dulac c'était la solidité de la chaîne qui la rivait à Lévesque.

Estimant qu'en dehors de la foi, de l'estime, il n'y a pas d'amour possible, Germaine se figurait une Anaïs heureuse de répudier l'avocat, de secouer son joug, dès qu'on le lui montrerait voleur, assassin, infâme.

Vergenne, lui, prétendait au contraire que le danger, l'infortune, la prison, rendraient Lévesque plus intéressant que méprisable aux yeux d'une passionnée, d'une fidèle comme Anaïs.

N'avait-elle pas le droit de se considérer comme autre chose qu'une amie vulgaire, et depuis quand l'épouse abandonne-t-elle le

catégorie : taureau Sultan, au Syndicat d'élevage de Sâles; 7^{me} catégorie : taureau Sultan, à M. Joseph Esseiva, aux Ecasseys.

B. Race tachetée rouge.

1^{re} catégorie : taurillon Bill, à M. Joseph Widder, Lustorf; 2^{me} catégorie : taurillon Benz, à Mme Vve Wismüller, à Vuadens; 3^{me} catégorie : taurillon Marchef, à M. Julien Menoud, à Vuisternens-dev.-Romont; 4^{me} catégorie : taureau Franz, au Syndicat d'élevage de Riaz; 5^{me} catégorie : taureau Barnum, à Mme Vve Kolly, à La Roche; 6^{me} catégorie : taureau Hausli, à M. André Stocker, à Bulle; 7^{me} catégorie : taureau Léo, au Syndicat d'élevage de Tornay.

Aux ventes annoncées dans notre dernier numéro, nous ajoutons encore celle du taurillon Pollux, de M. Jacob Wissmüller, à Bulle, vendu à M. Emile Donzallaz, à Vuisternens-devant Romont, pour le prix de 2800 fr.

Une fête de lutte à Bulle.

— Afin de donner une impulsion nouvelle à notre sport national qui, depuis quelques années, semble-t-il, a été un peu délaissée dans notre contrée, la Section de gymnastique de Bulle a bien voulu assumer l'organisation d'une modeste fête de lutte. Celle-ci aura lieu, en cas de beau temps, le dimanche 25 septembre courant, dans l'enceinte du marché-couvert.

Une cinquantaine d'excellents gymnastes-lutteurs, choisis au sein de quelques sections amies, viendront se mesurer dans cette joute toute amicale. L'honorable public de la campagne et de la ville aura l'occasion d'applaudir un beau travail méthodique où les athlètes aux prises mettront en honneur les règles admises chez nous dans la pratique de la lutte. Ce sport ainsi pratiqué est éminemment bienfaisant; il développe harmonieusement tous les organes.

Un jury compétent classera les lutteurs d'après leur mérite. A cet effet, la Section organisatrice érigea un modeste pavillon, où de beaux prix récompenseront le travail des lutteurs.

C'est un sacrifice assez notable qu'elle s'impose; elle ne doute pas que la générosité du public qui, en toutes occasions, lui a manifesté ses plus sincères sympathies, contribuera pour une part à l'acquisition des prix. Les dons seront reçus avec reconnaissance par M. Paul Rolle, caissier, à Bulle.

Quant à nous, nous félicitons notre section bulloise toujours active. Nous ne doutons pas que toute la jeunesse campagnarde des localités voisines et le public de la ville viendront encourager de leur présence la louable initiative de nos gyms.

seul homme qui l'ait connue et qu'elle ait aimé, au pied de l'échafaud?

Après un moment de stupeur, l'avocat assassin grandirait encore dans l'imagination affolée d'Anaïs; toutes ses lâchetés, tous ses crimes, elle les tournerait à l'avantage de son amour.

Elle se persuaderait que c'était pour elle, afin de la rendre riche, libre, heureuse, qu'il avait tué, volé, encore tué et envoyé au bagne son meilleur ami.

Il ne fallait donc point écouter le cœur, mais marcher impitoyablement vers la vérité quelle qu'elle fut.

Mademoiselle Dulac se soumit aux volontés de l'inspecteur avec d'autant plus de promptitude qu'elle le savait de cœur excellent.

S'il exigeait des duretés, des hypocrisies, c'est qu'il fallait que les choses se passassent de la sorte dans l'intérêt supérieur de la justice.

Anaïs fut choyée plus que jamais, et comme l'été s'approchait avec ses gaietés et son soleil, les époux Vergenne l'emmènerent souvent avec eux à la campagne.

Afin que le nom de Germaine n'éveillât point de soupçons dans l'esprit d'Anaïs pour le cas où Lévesque lui aurait eu parlé des habitants de la rue Vaugirard, Vergenne l'avait changé en celui de Camille. (A suivre).

- AVIS -

de l'ouverture au 15 septembre du
Dépôt Anglo-américain
à BULLE (Maison NÆF, cordonnier).

Articles de provenance d'armées alliées.

Location de domaine et pâturage.

Le mardi 27 septembre, dès 2 heures de l'après midi, la commune de Riaz exposera en location par voie de mises publiques :

1. Le domaine de l'Aigle Noir, pour 3 ans, sis au village de Riaz, de la contenance de 13 1/2 poses de terrain de 1ère qualité, belle maison d'habitation.
2. La gîte de Neyruz à trois fleurs, pour 6 ans, sises sur les Monts, de la contenance de 22 poses.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le SYNDIC. Riaz, le 12 septembre 1921.

Par ordre: Le Secrétaire communal.

TAXE MILITAIRE

Délai de paiement: 15 SEPTEMBRE 1921.
Ville de Bulle.

AUTOMOBILES OVERLAND

Voiture américaine très appréciée des connaisseurs. Puissante, souple, silencieuse, économique et simple. Livrable de suite avec carrosserie au choix.

Prix: Fr. 8,500.—

Aucune autre voiture équivalente à ce prix.
Pour essais démonstratif et comparatif
s'adresser au Téléphone 78

Garage GREMAUD & Fils, BULLE

Aussi vendeurs d'autres voitures et camions ou camionnettes neufs et usagés aux prix les plus avantageux. Excellentes occasions.

Conseils et expertises. Leçons de conduite et d'entretien aux acheteurs.

Atelier de réparations.

Revisions soignées et transformations. Spécialiste pour la partie électrique. Travail prompt et consciencieux.

Stock MICHELIN. Eclairage AGA. Roulements S. R. O.

HUILE, BENZINE et tous accessoires.

Maison fondée en 1897.

Installation spéciale et personnel expérimenté.

CABINET DENTAIRE H. DOUSSE

Chirurgien-dentiste

- BULLE -

reçoit de 9 à 12 heures et de 2 à 5 heures.

A Châtel St-Denis, le lundi, reçoit de 10 à 12 heures et de 2 à 5 heures.

MAYOR

Armurier spécialiste
Rue de Lausanne, 69. Téléphone 4,58
FRIBOURG

Rayon complet d'articles et accessoires
pour chasseurs.

Cartouches, qualité garantie, dosées dans nos ateliers, chargées avec plomb durci, depuis fr. 25.— le cent.
«Eley», qualité supérieure à poudre Schulze, à fr. 42.— le cent.

Doilles depuis Fr. 5.50 le cent., qualité supérieure à Fr. 7.—

Plomb durci, brillant, à fr. 1.50 le kg.

Grand choix de fusils de chasse et armes rayées pour le chamois.

Agents des célèbres marques: Francotte, Lejeune, Lepage, de Liège et de B.S.A. de Birmingham.

Envois par retour du courrier.

Grâce à des achats importants et à la baisse des matières premières, nos prix sont très avantageux.

SOUMISSION

La Société de Tir de Vaulruz met en soumission les travaux de maçonnerie pour l'installation de ses nouvelles cibles.

Les intéressés pourront prendre connaissance du cahier des charges auprès du Président, M. Joseph CHARRIERE, et les soumissions sont à déposer pour le dimanche 18 septembre.

Vaulruz, le 12 septembre 1921.
Par ordre: Le Secrétaire.

R. Peyraud

Médecin-Chirurgien-Dentiste
absent
pour le service militaire
du 2 au 19 septembre.

A vendre une jeune truie

non portante, chez François PRIVET, Coopérative, Sorens.

Eau-de-vie de fruits

première qual. 20°, à fr. 2.60 le litre.
Envoi depuis 5 litres, contre remboursements.

W. RUEGGER, Distillerie
Hergiswil, (Nidwald.)

RIDEAUX brodés.

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce, vitrages, broderies pour linge, brise-bise, etc. Vente directe aux consommateurs. Echantillons par retour du courrier.

H. Mettler, Hérisau. Fabrique spéciale de rideaux brodés.



En vente dans toutes les pharmacies, drogueries et bonnes parfumeries.
Le paquet, 30 ct. — Fabricant: UHU, S. A. Bâle.



Bonnes chaussures

à bon
marché!

Nous expédions
franco contre
remboursement

Souliers	
ferrés p. enfants	N° 28/29 11.—
» » »	N° 30/35 13.—
de dimanche	N° 26/29 11.50
de dimanche	N° 30/35 13.50
ferrés p. garçons	N° 36/39 17.—
de dimanche	
pour garçons	N° 36/39 18.—
p. dames, garnis	N° 36/42 17.—
p. dames, Derby	N° 36/42 18.—
p. dames, Box	N° 36/42 22.—
de travail ferrés	
pour messieurs	N° 40/47 22.—
dimanche »	N° 40/47 23.—
» Box »	N° 40/47 27.—
militaire, fer., solides	40/47 25.—

Demandez catalogue illustré.
Réparations soignées.

Rod. Hirt fils, Lenzbourg.

Doublez l'usage de vos vêtements.

Tous les vêtements défraîchis, qu'ils soient de laine, de coton ou de soie, peuvent être remis à neuf par le nettoyage chimique. Aux prix actuels des tissus, c'est la plus grande économie réalisable. Teinture en toutes nuances des vêtements, sans rien décolorer. Noirs pour deuils livrés en deux jours.

A tirez vous:

Grandes Teintureries de Morat et Lyonnaise S. A.

à LAUSANNE, ou à leurs représentants:
BULLE: Mme Waldmeyer nouveautés. — BROC: M. Simon Combi, tailleur. — PRINGY: Mme Jeanne Daffin, poste. — HAUTEVILLE: Mme Th. Zopf, boulangerie. — VAULRUZ: M. Maurice Grivet, négociant.

Grands Magasins de Meubles F. RYSER

Rue de Gruyères BULLE Téléphone 186
Immense choix de meubles en tous genres
du meilleur marché au plus cher.

Divans, Canapés, Fauteuils, Chaises, Chaises d'enfants, Tables sapin, Tables rallonge en chêne, imitation chêne, Chambres à manger, Chambres à coucher.

Meubles fantaisie, grand choix de tapis, descentes de lits, milieux de salons, tapis de tables fantaisie, en velours, fil et moquette.

Poussettes anglaises et ordinaires, articles de voyage, malles de cabines, malles pour messieurs et dames, sacs en cuir et façon cuir, sacs d'école, serviettes, etc.

GRAND RABAIS SUR TOUS LES ARTICLES

LOCATION DE PATURAGE

Le mercredi 21 septembre, à 14 heures, la commune de LESSOC exposera en location par voie de mises publiques, à l'Auberge communale, le pâturage de la BRAZ avec 3 chalets, pouvant estiver 55 à 60 génisses.

Les conditions seront lues avant les mises.

Lessoc, le 7 septembre 1921.

Par ordre: Le Secrétaire communal.

Fr. 25.000

sont demandés en 1^{re} hypothèque sur beau domaine de 25 poses, taxé Fr. 45.000, environs de Bulle.

S'adresser à M. Louis Genoud, Cercle catholique, Bulle, jusqu'au 30 septembre courant.



ARMES

Fusils de chasse à 2 coups à chiens.

Fusils » » à 2 coups sans chiens (Hammerless).

Fusils de chasse à 1 coup.

A poudre noire et blanche, des meilleures marques belges et américaines.

Carabines de chasse, Mauser, Martini, Américaines.

Carabines à répétition.

Carabines Roberts, F. N., Bayard, Mauser, Warnant, etc.

Carabines automatiques et demi automatiques.

Carabines de précision pour stand.

Floberts de poche. Pistolets. Brownings 6,35 et 7,65 mm.

Revolvers de tous calibres.

ARMES SPÉCIALES POUR LA CHASSE

Doilles, plomb, chevrotine, bonrres, tampons, munition pour floberts, pistolets, revolvers, carabines de chasse, wetherli balles pour doilles.

Appareils à abattre le bétail.

Cornes, sifflets, sertisseurs, capsules, amorces, cheminées de fusils, appareil à capsuler, graisse, baguettes, hérissons, crins, gratte culasse, ceintures à munitions, capuchons de fusils.

Sacs de chasseurs, gourdes, cuisines, cannes, gobelets, colliers de chiens, laisses, mousquetons

Réparations et transformations.

Emile MORARD, Fers et Quincaillerie, Bulle.



Pourquoi frotter et écurer avec autant de peine? Une poignée de KRISIT exauce tous vos souhaits, le carrelage, le vaisselle, le bainoire, le potager, etc., deviennent resplendissants.